Synthèse

Prescription du bois français en IDF 25PR2234



France Bois Forêt est l'interprofession nationale de la filière forêt - bois. Créée le 8 décembre 2004 sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des Forêts, elle fédère les organisations professionnelles de la filière et est reconnue comme interlocutrice par les pouvoirs publics sur les sujets forêt-bois. En concertation avec ses 24 organisations membres, France Bois Forêt met en œuvre des actions collectives de communication et de promotion de la forêt française et des usages du bois, de recherche, d'innovation et de développement.

France Bois Forêt est ainsi le reflet d'une filière responsable, qui gère durablement ses forêts et sa matière première, tout en relevant les défis d'aujourd'hui et de demain.
franceboisforet.fr

Réalisé par :

France Bois Forêt

Siège social : CAP 120 – 120 Avenue Ledru-Rollin - 75011 PARIS - Tél : 01 44 68 18 53
h.derevel@franceboisforet.fr

Contexte et objectifs

Aujourd'hui, avec la Stratégie Nationale Bas Carbone et l'adoption de la réglementation RE2020, il est plus que jamais essentiel d'accompagner les acteurs (aménageur, promoteur, bailleurs, collectivités, MOE, MOA, etc.) à l'usage du matériau bois. Les villes souhaitent de plus en plus que le bois soit mieux valorisé sur leur territoire. Cette volonté politique désormais affichée implique et mobilise des acteurs jusqu'à présents extérieurs à la filière : aménageurs, bailleurs, promoteurs, sociétés d'économie mixte, etc. Par ailleurs, les collectivités prennent de plus en plus d'engagements face au changement. Avec la prescription du bois français certifié, comme dans les Pactes bois-biosourcés, elles identifient des leviers qui répondent concrètement à leurs attentes. Par ailleurs, prescrire le bois auprès des maîtres d'ouvrages publics et privés, c'est également s'assurer que la commande de bois soit au rendez-vous et tire l'ensemble de la filière.

Le contexte renforce la volonté de France Bois Forêt de positionner le réseau des prescripteurs régionaux dans un environnement plus national. Le besoin fort d'accompagnement identifié dans les territoires impose à la filière de s'organiser et de s'appuyer particulièrement sur la force du réseau des prescripteurs. Par ailleurs, de nouvelles thématiques comme les biosourcés imposent au réseau de monter en compétence sur ce sujet.

Les objectifs, sur l'ensemble du territoire métropolitain, sont de :

- contribuer à la visibilité de la construction bois grâce au développement d'outils tels que les Pactes bois-biosourcés ou les démarches Forêt, Bois et Territoires (communication, évènements, outils techniques, etc.).
- suivre les évolutions et de connaitre le maillage territorial des acteurs du secteur de la construction bois (entreprises, associations, MOE et MOA).
- favoriser les liens entre les acteurs au travers de rencontres, d'événements dématérialisés ou de visites.
- diffuser les outils filière de valorisation du bois (Guide technique, site, configurateur, AMI, plateforme RESOBOIS, etc.).
- Développer et promouvoir le bois, prioritairement français, dans les appels d'offres.
- D'accompagner la mise en œuvre des projets bois ou mixtes en sensibilisant les MOA MOE et en diffusant de la connaissance technique sur le bois.
- D'informer aux enjeux de la construction bois et de ses caractéristiques notamment sur la valorisation de l'ensembles d'essences (Feuillus et résineux) ; la prise en compte de l'origine des bois : bois régionaux, bois français, etc. ; la traçabilité du matériau bois, etc.

Ces objectifs concernent tous les acteurs en lien avec les projets de construction. C'est pour cela que, en continuité avec 2024, les Fibois régionaux maintiendront et renforceront le lien avec les instances telles que la FNB, les communes forestières, Bois de France, le FCBA, le CNDB, l'UICB, etc. Cette mission est développée au service de l'ensemble des acteurs de la filière forêt bois. Les prescripteurs sont les ambassadeurs de la filière auprès des porteurs de projets. Fibois France participe au GT Prescription qui a pour objectif de rédiger la feuille de route de la prescription du bois français.

Principaux résultats obtenus

Dans le cadre de la prescription du bois français sur le territoire francilien, Fibois IdF a lancé en 2020 le **Pacte bois-biosourcés** qui a été signé par des aménageurs et maîtres d'ouvrage franciliens, avec une exigence de construire ou réhabiliter une part de 10% / 20% / 40% de leur surface de plancher en bois et biosourcés, avec une part exigée de 30% de bois français. En 2025, **32 opérations validées Pacte** ont été livrées en Île-de-France. Ces opérations représentent 12 760 m3 de bois.
Cette année, Fibois Île-de-France a continué **son accompagnement** auprès des **46** aménageurs et maîtres d'ouvrage. Plusieurs ateliers ont été proposés réunissant en présentiel et distanciel au total plus de x maîtres d'ouvrages et aménageurs sur la thématique de :

- Le Label Bas Carbone et label Bâtiment biosourcé
- La rénovation
- Ce que le bois et les biosourcés font à l'architecture
- Le bois en extérieur

Des ateliers Interpactes – proposés dans plusieurs régions - ont permis également de réunir les signataires sur des thématiques telles que la disponibilité des produits en bois français ou la méthode bas carbone.

Le 20 novembre 2025 de 8h à 18h s'est déroulée la 5ème édition des **Rencontres BtoB de la construction bois et biosourcée en Île-de-France**, exclusivement en ligne. L'objectif de ces rencontres BtoB est de mettre en contact les différents acteurs de la construction bois et biosourcée : industriels, constructeurs, entreprises du second œuvre, architectes, bureaux d'études, AMO, aménageurs, maîtres d'ouvrage, dont les signataires du Pacte bois-biosourcés Île-de-France. Grâce à cette nouvelle édition, c'est un total de 265 rendez-vous honorés et 106 participants.

Fibois IdF a organisé tout au long de l'année 16 visites de chantier avec 472 participants. Les projets présentés sont variés et donnent à la voir les possibilités de la construction bois : maisons individuelles, logements collectifs, ERP, .. en construction neuve, surélévation ou réhabilitation. En moyenne, ce sont 30 professionnels qui participent à chacune des visites.

Un groupe de prescripteur a travaillé au montage de la formation 2CBBC, accompagné par l'organisme de formation MAJ. Cette formation est à destination des architectes, maîtres d'œuvres, maîtres d'ouvrages, techniciens et ingénieurs de bureaux d'études, économistes, conducteurs de travaux, etc. se déroule sur 5 mois, à raison de 3 jours par mois. La formation se décompose en 5 modules, qui peuvent être dispensés indépendamment. Cette 3ème session formation se déroule du 10 octobre jusqu'au 7 mars 2025. Elle est proposée par Fibois Île-de-France, Fibois Normandie et Fibois Centre-Val-de-Loire. 23 stagiaires participent, dont 7 personnes qui suivent la formation dans son entièreté.

Valorisation

Fibois France communiquera dans son bilan annuel une synthèse des principaux résultats de la mission prescription.

Les interprofessions régionales engagées dans la mission prescription feront valoir le soutien de FBF dans le cadre de leur communication.

Fibois IdF communique sur le partenariat avec FBF dans toutes ses communications qui font références à la mission prescription bois.

Indicateurs de résultats

L'équipe Île de France dans son quotidien a :



Accompagné directement **1 827 acteurs** (contacts directs) **via 94 actions ciblées**
Et touché **7 155 acteurs (contacts indirects) via des campagnes de communication, salons et newsletter (volumes non sommables)**



Accompagné **2 projets de construction,** représentant 2 900 m² et 136 m³ de bois

A ce stade, 100**% des projets suivis valorisent des bois français**. L'un des projets valorisera du bois local.